



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
Mor
be



26090778



06 JUL. 2026

Greffe

N° d'entreprise : **0870 563 518**

Nom

(en entier) : **TRIXXO Plus**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Avenue Rogier 14-15, 4000 Liège**

Objet de l'acte : Démission administrateur - nomination administrateur (délégué)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 10/06/2026

L'assemblée confirme la démission de M. Thomas Jeurissen, domicilié à Kasteellaan 28, 3500 Hasselt, de ses fonctions d'administrateur de la société, avec effet au 23/05/2026.

L'assemblée remercie l'administrateur démissionnaire pour les services qu'il a rendus à la société.

Immédiatement après l'approbation des comptes annuels de l'exercice en cours, l'assemblée générale se prononcera sur l'octroi de la décharge pour l'exercice de leur mandat.

L'assemblée confirme ensuite la nomination en tant qu'administrateur de la société de M. Serge Vandenhoudt, domicilié à Elizabetlaan 236, 8301 Knokke-Heist, à compter du 23/05/2026 et pour une durée indéterminée.

La rémunération éventuelle de l'administrateur sera fixée par une décision distincte.

L'administrateur nommé déclare accepter son mandat et ne pas être soumis à une quelconque interdiction concernant l'exercice de son mandat.

L'assemblée confirme, dans la mesure où cela est nécessaire, les actes accomplis par l'administrateur depuis le 23 mai 2026 jusqu'à ce jour.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 10/06/2026

Le conseil d'administration décide de nommer en tant qu'administrateur délégué de la société, M. Luc Jeurissen, domicilié à Winningenstraat 13, 3730 Bilzen-Hoeselt, à compter du 1er mai 2026 et pour une durée indéterminée, afin que ce mandat coïncide avec celui d'administrateur de la société.

L'administrateur délégué désigné déclare accepter son mandat et n'être soumis à aucune interdiction l'empêchant d'exercer ses fonctions.

Pouvoir général de représentation

Conformément aux statuts, la société est représentée en justice et en dehors des tribunaux par le collège des administrateurs, statuant à la majorité de ses membres, ou par un administrateur délégué, agissant seul.

Gestion courante

Pour les actes relevant de la gestion courante, la société est représentée en justice et hors justice par un administrateur délégué, agissant seul.

Luc Jeurissen

Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2026 - Annexes du Moniteur belge